

BOISSY INFOS

La lettre d'information n° 27

février 2017



AGENDA

Samedi 4 février

Navette Gratuite

Samedi 18 février

Navette Gratuite

Lundi 20 février

RAM Matinées d'éveil musical

Vendredi 24 février

Entretien de l'église

EGLISE

Vendredi 24 Février à 18 h 00 le groupe de travail pour l'entretien de l'Eglise, vous donne rendez vous en Mairie. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Monsieur KOPACZ 06.30.56.75.75.

CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 1er février dernier le Conseil Municipal a notamment :

1 - Approuvé à la majorité l'autorisation des dépenses d'investissement 2017 dans l'attente du vote du budget 2017,

2 - Les membres du conseil municipal ont déclaré avoir pris connaissance du rapport CCESE 2015,

3 - Participation repas

Pour le repas prévu le 11/03/2017, la participation sera de 17 euros par adulte et de 7 euros par enfant de moins de 12 ans,

4 - Élection des représentants du Syndicat Intercommunal Energie Grand Etampois (S.I.E.G.E.) :

Jean Marc Lejars a été élu en tant que titulaire et Bernard Gauché en tant que suppléant,

5 - le conseil municipal a approuvé la demande de subvention (réserve parlementaire) pour la création d'un fronton multisports étant entendu que, en cas d'approbation, le conseil se réunira pour décider de l'endroit le mieux approprié,

6 - Transfert compétence PLU

Le conseil municipal a décidé de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la communauté de l'agglomération de l'Etampois Sud Essonne. À ce titre, il est prévu d'arrêter le PLU en conseil municipal vers le 20 mars, suite à une réunion d'information prévue le 13 mars,

7 - Le conseil municipal a approuvé à la majorité, la Motion non à la fermeture des hôpitaux de Juvisy-sur-Orge, Longjumeau et Orsay,

SOIRÉE CHOUROUTE

Venez nombreux passer une soirée dans la convivialité et la bonne humeur, organisée par la municipalité à la salle polyvalente le **SAMEDI 11 MARS à 19h30**.

Une participation de 17 € par adulte et 7 € par enfant de moins de 12 ans sera demandée.

Ci-joint bulletin d'inscription à retourner **avant le 6 mars 2017 en Mairie**.

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE PAIN 7J/7 - 24H/24

Un distributeur automatique de pain a été installé sur la place de l'église de Boissy-le-Sec, rechargé plusieurs fois par jour en pain frais artisanal. Venez nombreux.

Autres Infos

BALAYAGE DES TROTTOIRS NETTOYAGE DES CANIVEAUX À GRILLE

Il est rappelé que chacun est tenu d'entretenir les trottoirs au-devant de sa propriété. Il appartient donc à chacun de les nettoyer notamment en cette période de l'année pour la glace et la neige susceptibles de créer des accidents. Par ailleurs, pensez également au nettoyage des caniveaux à grille, éventuellement installés devant votre propriété, qui peuvent être bouchés, notamment par des feuilles.

ECLAIRAGE PUBLIC

Vous souhaitez signaler un problème d'éclairage public dans votre rue. Merci de bien vouloir contacter la Mairie au 01.64.95.70.35. Votre demande sera automatiquement transmise au prestataire.

NOS AMIS LES CHIENS

Il a été constaté une recrudescence de déjections canines. Il est demandé aux propriétaires de chiens de respecter les lieux de promenade et de ne pas les souiller par la déjection. De plus, nous vous rappelons que conformément à la législation les chiens doivent être tenue en laisse dans les lieux publics ou ouverts au publics.

Déchetterie SIREDOM : Étampes

ZI d'Étampes

5-17, Rue de la Butte de Corbières

91150 ETAMPES

08 99 36 27 67 (3€/appel)

HIVER (DU 15/10 AU 31/03) **Du lundi au samedi 9h00-12h00 et 13h00-17h00 et le dimanche 9h00-12h00**

SEDRE

Jours de ramassage des déchets ménagers:

Merci de sortir vos containers la veille.

Ordures ménagères : Mardi matin Emballages/Journaux : Jeudi matin Magazines

Besoin d'un renseignement au sujet de votre facture ou de votre bac :

Contactez le Service Clients

0805 290 042 (N° vert, appel gratuit)

Au sujet des collectes contactez le **SEDRE 01 64 94 56 21**

CHASSE

La chasse est ouverte jusqu'au 28 février. Soyez vigilants, restez sur les chemins. Les battues au gros gibier seront, quant à elles, signalisées par des panneaux à l'entrée des chemins.

INTERDICTION DE BRÛLAGE

Il est rappelé que le brûlage de tous déchets y compris les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Autres Infos suite ...

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie à partir du 15 janvier 2017.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

PERMANENCE C.C.A.S

Les familles rencontrant des difficultés peuvent prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie (01 64 95 70 35) ou par message à l'adresse : ccas@boissylesec.fr

Maison Départementale des Solidarités Etampes

En cas de difficultés vous pouvez joindre les équipes de la Maison Départementale des Solidarités.

Tél.: 01 69 16 14 25

RECENSEMENT CITOYEN

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile dans le trimestre suivant vos 16 ans.

NAVETTE GRATUITE

La navette gratuite pour les Boissyens est de retour. Vous avez le choix, 1 samedi matin sur 2 d'être transporté vers Etampes soit pour le marché soit pour une grande surface de votre choix. Ce transport est pris en charge en totalité par la CCAS de Boissy le Sec. Cette navette est mise en place pour les seniors et les personnes non véhiculées.

Vous pouvez vous inscrire auprès de la Société AEROPRESTIGE au 06.75.34.10.25.

ASSOCIATION RÉSEAU BRONCHIOLITE

Un centre d'appel est opérationnel jusqu'au 19 février. Des kinésithérapeutes libéraux disponibles accueillent vos enfants dans leurs cabinets les week-ends et jours fériés de 9H à 18H. Standard : vendredi et veille de jour férié de 12H à 20H, le samedi et le dimanche de 9H à 18H : 0 820 820 603. Des médecins sont disponibles 7j/7 de 9H à 23H au 0 820 800 880.

Matinées d'éveil musical au RAM

Clément Périollat intervient dans les différents services Petite Enfance de la CAESE et notamment dans les relais assistants maternels au cours des matinées d'animation.

Au rythme de la musique et des chansons, Clément, accompagné de sa marionnette Basile et de ses différents instruments, propose aux enfants et aux assistantes maternelles, de découvrir ou redécouvrir un univers sonore riche et varié.

A travers des textes simples, tirés du répertoire enfantin, il permet aux petits comme aux grands, de s'initier ensemble, au plaisir des sons, à la musicalité des mots et/ou de se laisser porter par le rythme d'une mélodie.

Ses interventions d'une trentaine de minutes, varient à chaque séance en fonction des saisons, de la constitution du groupe... Elles donnent également lieu à des échanges entre professionnels sur l'importance de l'éveil au monde sonore chez le jeune enfant, sur sa réceptivité, sa sensibilité à certains sons, notamment chez les bébés.

Les prochaines séances programmées dans le cadre du relais assistants maternels 1001 pattes, auront lieu à la salle des fêtes de Boissy Le Sec les lundis 20 février et 20 mars 2017 à partir de 9h30.

Autres Infos suite et fin

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE PAIN 7 J/7 - 24H/24

Place de l'Eglise
Pain frais artisanal

MAX PIZZA / BOISSY LE SEC

06.45.12.46.37
de 17h30 à 21h

Mardi/Jeudi: Place de l'Eglise
Samedi: Le Rotoir



Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne

Tél. : 01.69.92.68.00
www.etampois-sudessonne.fr

Un mariage ? Un anniversaire ?
Une fête de famille ? Autre événement ?
La commune loue la salle polyvalente aux
Boissons et aux extérieurs.
Tarifs sur demande.



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**

PERMANENCES ELUS

Monsieur le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous

SERVICE URBANISME

Le service urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous les mardis après-midi. Il vous appartient de contacter le 01 64 95 70 35.

VACANCES DE FEVRIER

Du 13 au 17 février 2017 inclus la Mairie sera ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 17 h.

Fermeture de l'Agence Postale Communale du 13 au 18 février inclus.

Ouverture de la Mairie

Lundi de 14H à 17H
Mardi de 14H à 19H
Mercredi Fermé
Jeudi de 14H à 17H
Vendredi de 14H à 17H

Tél : 01 64 95 70 35
Fax : 01 69 58 77 75
Email : mairie@boissylesec.fr

BOISSY INFOS,
Lettre d'informations municipales
de Boissy le Sec :
Allée Gérard Dubrulle
91870 Boissy le Sec
Chargée de la publication:
Mairie de Boissy le Sec

Ouverture de l'Agence Postale Communale

Lundi de 9H à 12H
Mardi de 9H à 12H
Mercredi et Jeudi Fermé
Vendredi de 9H à 12H
Samedi de 10H à 12H

Tél : 01 64 95 73 56